

E FOOT 38

PV N° 349



du jeudi 6 Juillet 2017



SAISON 2017-2018

Journal officiel du District de l'Isère de Football



L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION D'APPEL	7
COMMISSION DES ARBITRES	8
COMMISSION DELEGATIONS.....	10
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ..	11
COMMISSION FEMININES	11
COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....	12
COMMISSION FUTSAL	13
COMMISSION DES REGLEMENTS.....	15
COMMISSION SPORTIVE	16
COMMISSION TECHNIQUE.....	17
COMMISSION DES TERRAINS	19

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



S ECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 4 JUILLET 2017

BENEVOLES DU MOIS FFF et DISTRICT

Le District de l'Isère a le plaisir d'inviter les bénévoles du mois listés ci-dessous à une rencontre de Ligue 1 au cours de la saison 2017-2018.

<u>Bénévoles du mois FFF saison 2016-2017</u>	
 	
Club - District	
BAILLY Jean	Membre du District
LAMBERT Gérard	Membre du District
BELLO FREI Marie Hélène	Club O. ST MARCELLIN
RIONDET Christiane	Club GIERES
VIVACQUA Lucie	Club CLAIX
DEBON Marc	Club VINAY
LUSA André	Club DOMENE
NOLIN Emmanuel	Club VOUREY SP
THIBAUD Roland	Club FORMAFOOT



Bénévoles du mois DISTRICT
saison 2016-2017



Clubs

TERRY Odile	MANIVAL
GARIN Catherine	O. ST MARCELLIN
GUILLET Muriel	TULLINS
LIROT Anaïs	UO Portugal
BERTHOLLET Laëtitia	VEZERONCE HUERT
LAVOREL Amandine	O. ST MARCELLIN
CALLONNEL Denis	1-2-3 BOUGE
GUILLARD Daniel	2 ROCHERS
CANCEDDA Thierry	ABBAYE
TEILLON Bernard	BALMES NORD ISERE
BOURICHA Nourredine	FUTSAL ISLE D'ABEAU
ZANCO René	NOYAREY
MEUNIER BLANCHON Pascal	OYEU
BERNAIX Vincent	OYEU
GROLEAT Patrice	REVENTIN
ROUZAUD Jean-Pierre	ST MAURICE L'EXIL
PODO Eddie	ST QUENTIN
ROJON Norbert	TOUR ST CLAIR
CHABERT Martial	TOUR ST CLAIR
COUTET Michaël	TULLINS
SOUISSI Abdelaziz	TULLINS

AGNUS André	VER SAU
FARRAT Cyril	VERSOUD
VIALAN Patrice	VEUREY
CORTEY Christian	VEZERONCE HUERT
KINZONZI Ntelo	VEZERONCE HUERT
FERNANDES Carlos	VEZERONCE HUERT
LARDO Hervé	O. NORD DAUPHINE

CHALLENGE FAIR PLAY ET SPORTIVITE PAR EQUIPE

La remise du Challenge de la sportivité Seniors aura lieu le **lundi 10 juillet** 2017 à 18h30 au siège du district de l'Isère.



liste des heureux récipiendaires :

CHALLENGE FAIR PLAY ET SPORTIVITE PAR EQUIPES SENIORS 2016-2017	
10 JUILLET 18H30 AU DISTRICT DE L'ISERE	
VAREZE	Excellence
ASIEG	Promotion Excellence A
ESTRABLIN	Promotion Excellence B
OYEU	Première Division A
ST PAUL DE VARGES	Première Division B
TOUR SAINT CLAIR	Première Division C
VALLEE DU GUIERS	Première Division D
ST MARTIN D'URIAGE	Deuxième Division A
ASIEG	Deuxième Division B
ECBF	Deuxième Division C
THODURE	Deuxième Division D
VAREZE	Deuxième Division E
VALLEE DE LA GRESSE	U19 Excellence



RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

Art 17-4 R.G. du D.I.F – Situation du Club en début de saison :

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

GRENOBLE DAUPHINE

TURCS DE MOIRANS

MAHORAISE

AJFC

GUINEENS ISERE

O. DE VILLEFONTAINE

FROGES

FUTSAL MARTINEROIS

ETOILE FUTSAL FONTAINE

COMMUNAUX SMH

ASIG

PLANET PHONE 38

RIVOIS FUTSAL

BRAGA



CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE : EL MASSOUDI F. - CO MERGER
APPEL : BOURBRE - FC MISTRAL

COMMISSION D'APPEL

Tél : 04 76 26 87 72

(04.76.26.87.72) – mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 04/07/2017

Président : M. VACHETTA.

Présents : A.SECCO (secrétaire) V. SCARPA, G. BISERTA, J. LOUIS, J-M. KODJADJANIAN.

La commission prend note du désistement de l'appel du club de l'AS DE LA BOURBRE en date du 29 Juin 2017.

CONVOCATIONS

DOSSIER N° 61 :

Appel du club de FC MISTRAL de la décision de la commission des règlements prise le 20/06/2017 parue le 22/06/2017PV N° 247 ;

OBJET : RECIDIVE CLUB

L'audition aura lieu le Mardi 11/07/2017 à 20h00.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé aux personnes concernées.

APPEL REGLEMENTAIRE

AUDITION DU MARDI 27/06/2017

NOTIFICATION DE DECISION

DOSSIER N° 59: Appel de Mr HOCINE Halime arbitre officiel de la décision de la commission départementale des arbitres reçue le 14 juin 2017.

Composition de la commission d'appel du district :

Président : M. VACHETTA.

Présents; A.SECCO (secrétaire) G. BISERTA.

En présence de :

- Mr. **HOCINE Halime arbitre officiel du district de l'Isère**
- Mr. J-M. KODJADJANIAN représentant de la commission départementale des arbitres.

Après rappel des faits et de la procédure, l'appelant ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition. Les personnes auditionnées, les représentants des instances n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.



PV N° 349 JEUDI 6 JUILLET 2017

- Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF ;

Qu'il est recevable :

- **Considérant que HOCINE Halime arbitre officiel du district de l'Isère** interjette appel de la décision de la commission des arbitres l'ayant suspendu de deux désignations pour la saison 2017/2018.

- **Considérant** que Mr **HOCINE Halime arbitre officiel du district de l'Isère** précise que les articles 38 et 39 du règlement intérieur de la CDA n'ont pas été respectés, que ses droits à sa défense sont bafoués.
- **Considérant que** Mr **HOCINE Halime** reconnaît avoir été maladroit mais pas de mauvaise foi.
- **Considérant que** Mr. **J-M. KODJADJANIAN** représentant de la commission départementale des arbitres trouve inadmissible qu'un arbitre chevronné puisse écrire ce qui lui passe par l'esprit, que la case règlements locaux est réservée aux arbitres pour renseigner la présence des éducateurs au match, la CDA ayant communiqué sur ce sujet par voie de PV.
- **Considérant** que la commission des arbitres n'a pas respecté l'article 39 du règlement intérieur de sa commission sur la convocation d'un arbitre susceptible d'être suspendu.

Par ces motifs :

La commission : Infirme la décision de la commission départementale des arbitres.

Renvoi Mr HOCINE Halime devant la commission départementale des arbitres.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO

COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du Mardi 04 JUILLET 2017

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

Présents : J.M KODJADJANIAN, J VELOSO, J SABATINO.

Satisfaction pour l'Arbitrage ISEROIS.

Deux arbitres en Ligue 1 en Isère pour la Saison 2017-2018.

Après Tony CHAPRON, Hakim BEN EL HADJ le rejoint en plus avec le statut d'élite.

Bravo à notre CTDA : Nicolas BROTONS pour la réussite à l'examen théorique de la Fédération. Nous lui souhaitons bonne chance pour le reste...

Félicitations aussi pour leur promotion dans la Ligue AURAFoot de Messieurs Alexandre JAMET, Julien MINISINI, Nicolas NOVELLINO et Dylan RAHIS.

STAGE ANNUEL INFORMATION IMPORTANTE À L'ATTENTION DES ARBITRES ET DES OBSERVATEURS

Veillez prendre note dès à présent que tous les arbitres de catégories D1, D2 D3 et D4, les arbitres assistants agréés LIGUE, les arbitres assistants de DISTRICT, les jeunes arbitres, les féminines et les observateurs appartenant au DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL sont dans l'obligation d'effectuer le

STAGE DE DÉBUT DE SAISON qui s'effectuera le :

SAMEDI 09 SEPTEMBRE 2017 de 8h à 17h

Lieu : TSF de VOIRON ancien (CREPS).

Prendre vos dispositions dès à présent.

DOSSIER ARBITRES 2017/2018 :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2017/2018 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2017/2018).

MESSAGE IMPORTANT

COMMISSION MEDICALE ET COMMISSION DES ARBITRES

Nouveau principe : un certificat médical est valable 3 saisons* (*sous réserve de respecter certaines conditions)

Licenciés concernés : Les joueurs amateurs, Les dirigeants (sauf dans le cas où la Ligue ne réclame pas le certificat médical)

Licenciés non concernés Les joueurs sous-contrats (professionnel, fédéral, élite, stagiaire, aspirant, apprenti) Les entraîneurs (Technique régional, Technique National, Educateur Fédéral, Animateur Fédéral) **Les arbitres**

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur visite médicale.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2017/2018.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr



PV N° 349 **JEUDI 6 JUILLET 2017**

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port.District : 07 85 98 74 44 /Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie : José VELOSO Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE
KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur NORD-ISERE
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur BIEVRE-VALLOIRE
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

COURRIERS

COURRIERS CLUBS :

MERGER : Pris note

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 04 JUILLET 2017

PRESIDENT : CICERON FABIEN Portable : 06.33.54.57.25

PRESENTS : BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR Marc

EXCUSE : DENECHERE Gilles

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

La commission de délégations et tous les délégués officiels tiennent à présenter leurs plus sincères condoléances à Zine Ahmed Hezam délégué officiel du district suite au décès de son papa.

Candidature Délégation pour la saison 2017-2018 :

En vue de renfort pour sa commission : la commission de délégations recherche des délégué(e)s pour la saison prochaine. Toute candidature sera étudiée, Date limite de candidature : 31 juillet 2017. Merci d'envoyer vos candidatures à la commission

Profil : connaissance des règlements, relationnel, connaissance informatique obligatoire (tablette et traitement de texte), disponibilité le week-end.

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 04 JUILLET 2017

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, BERT, MONTMAYEUR

BONUS-MALUS

Arrêté au PV 348 est sur le site pour toutes les catégories.

La parution officielle n'est pas reprise sur E-FOOT mais dans la rubrique « PROCES VERBAUX »

Le premier tableau reprend simplement les pénalités, le second reprend les pénalités bonifications déduites ainsi que le nombre de points impactant le classement sportif.

RECIDIVE CLUBS

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

Clubs qui doivent effectuer des formations avant la date limite qui leur a été notifiée par courrier :

Article 62.2.3 : Formation de 2 nouveaux éducateurs

Esprit St Clairois, Sassenage, Rives, St Georges de Commiers, Formafoot Bievre Valloire, Deux Rochers, Crolles.

Article 62.2.2 : Formation de 1 nouvel éducateur

Mahoraise, Fontaine, Deux Rochers

COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 04/07/2017

Présent(e)s: J. Issartel, Annie Brault, Th. Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.fff.fr

Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminines : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

COURRIERS

ARTAS CHARANTONNAY, CLAIX, VAREZE, A S I E G, SASSENAGE, BOURBRE, BOURGOIN JALLIEU

COMMISSION FEMININES ELARGIE

Les personnes intéressées pour intégrer la C F E sont priées de faire acte de candidature à la commission féminines.



PV N° 349 JEUDI 6 JUILLET 2017

CHAMPIONNAT A 18 F

VAREZE

Les engagements sont disponibles depuis cette semaine

CHAMPIONNAT A 11

Composition des poules pour la saison 2017 / 2018

DIVISION 1

GRT TARENDAISE, VOIRON / MOIRANS, G F 38 3, VER SAU, VOUREY, BOURBRE, GRESIVAUDAN, MISTRAL, RO-CLAIX, NIVOLAS 2

En cas de vacance VALLEE DU GUIERS serait promu

CHAMPIONNAT A 8

DIVISION 1

VEZERONCE HUERT, DOMENE, L C A FOOT, VALMONTAISE, LA SURE, CORBELIN, RUY MONTCEAU, SASSENAGE, LA BATIE MONTGASCON, ARTAS CHARANTONNAY

Le Président

Jacques ISSARTEL
06 34 87 23 55

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 04 JUILLET 2017

Présents : Farid EL MASSOUDI - Patrick MONIER - Xavier ROCHETTE.

CORRESPONDANCE

156. Grenoble Energie Sport : noté, dossier transmis à la trésorerie.

SAISON 2017-2018 – IMPORTANT :

- Consultez vos messageries club @lrafoot.fr

- La fiche de cotisations et frais d'arbitrage pour la nouvelle saison est à retourner complétée au District de l'Isère impérativement avant le 21 juillet 2017.

Attention : amende de 105 € applicable si non-retour de la fiche à la date butoir.

- La fiche « AIDE AU FINANCEMENT POSTE CTDA 2017/2018 » est à retourner complétée au District de l'Isère impérativement avant le 28 juillet 2017.

- La réunion d'avant-saison est prévue **mardi 12 septembre 2017** à 19h00 au siège du District.

Tous les membres de la Commission Foot Entreprise vous souhaitent d'excellentes vacances.

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 04/07/2017

Présents (e) : LOUIS J, CARRETERO C, M.J MUFFAT

La Commission Futsal rappelle aux clubs
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Coordonnées du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 /06/ 2017

Les clubs n'ayant pas régularisé leur trésorerie : TRESORERIE DE MAI 2017, ne se verront pas intégrés dans le championnat.

AJFC
FUTSAL MARTINEROIS
ETOILE FUTSAL FONTAINE
FUTSAL RIVOIS

SAISON 2017/2018

FICHE DE COTISATION ET FRAIS D'ARBITRAGE pour la nouvelle saison à retourner complétée IMPERATIVEMENT avant le 21 JUILLET 2017.

AIDE FINANCEMENT POSTE CTDA 2017/2018 pour la nouvelle saison à retourner complétée IMPERATIVEMENT avant le 28 JUILLET 2017.

Fiches Consultables dans la messagerie clubs.

FRAIS D'ARBITRAGE ATTENTION : AMENDE DE 105 EUROS APPLICABLE SI NON RETOUR DE LA FICHE A LA DATE BUTOIR.

INFO

Afin de répondre aux obligations d'encadrement des équipes futsal évoluant au niveau régional la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football propose un module futsal perfectionnement du 17 au 19 août 2017 à Cournon d'Auvergne.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent en téléchargeant le bulletin d'inscription.

Condition d'accès : être titulaire du module futsal découverte

En savoir plus sur <http://rhone-alpes.fff.fr/cg/8600/www/index.shtml#9d6RyKV83VRvwYT1.99>.



Toutes nouvelles équipes intéressées par la pratique du Futsal, sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat du DIF par courrier à entête du club ou par la messagerie officielle : LRAFOOT.ORG

REUNION OBLIGATOIRE : pour tous les clubs le Vendredi 01/09/2017 à 18h30 au District de l'Isère de football.

NOUVELLES APPELLATIONS POUR LES CHAMPIONNATS FUTSAL DE DISTRICT POUR LA SAISON 2017/2018 :

Excellence devient Futsal D1

Promotion d'excellence devient Futsal D2

Futsal D1: Reprise du championnat semaine 37 soit au plus tard, le 17/09/2017

Date limite d'inscription fixée au Lundi 28/08/2017 par l'intermédiaire de FOOTCLUBS.

Les équipes qui ne sont pas en règle ou inscription non validée à la date limite seront engagées au niveau le plus bas si l'effectif de la poule le permet.

- A.J.F.Chasse sur Rhône 1 (sous réserve de trésorerie).
- Pont de Claix Futsal 2.
- L'Isle d'Abeau Futsal 1.
- L'Arbre de Vie 1.
- Mistral Grenoble 1.
- Seyssinet A.C 1.
- Espoir Futsal 38 1.
- Vie et Partage 2.
- J.O.G.A 2.
- R.C. Virieu Futsal 1.

Futsal D2 : Reprise du championnat semaine 38 soit au plus tard, le 24/09/2017

Date limite d'inscription fixée au Lundi 04/09/2017 par l'intermédiaire de FOOTCLUBS sous réserve d'être en règle à cette même date.

- F .O Rivois 1 (sous réserve de trésorerie).
- Club Martinérois Futsal 2 (sous réserve de trésorerie).
- R.C.Alpin Futsal 2.
- A.J.F.Chasse sur Rhône 2 (sous réserve de trésorerie).
- L'Arbre de Vie 2.
- Pays Voironnais 2.
- Domarin As 1.
- Nuxerete Fs 38 1.
- L'Isle d'Abeau Futsal 2.
- Touvet-Terrasse 1.
- Etoile Futsal Club 1 (sous réserve de trésorerie).
- L'Olympique Nord Dauphiné 1.

COMMISSION DES REGLEMENTS

04.76.26.82.96

REUNION DU MARDI 4 JUILLET 2017

Présents : M. BOULORD, CHAMBARD ;

Excusé(e)s : MME STAËS, MM. BONO, MARTIN, SEGHIER, PINEAU, REPELLIN, VITTONI, ROBIN ;

COURRIERS

F.C. MISTRAL : lu et noté

ENTENTES

U19

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
1	O. COMMELLE	F.C. LIERS		F.C. LIERS
3	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. LAUZES

U17

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
2	O. COMMELLE	F.C. LIERS		O. COMMELLE
4	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.

U15

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
5	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.

TRESORERIE DISTRICT

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

Art 17-4 R.G. du D.I.F – Situation du Club en début de saison :

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

GRENOBLE DAUPHINE
 TURCS DE MOIRANS
 MAHORAISE
 AJFC
 GUINEENS ISERE
 O. DE VILLEFONTAINE
 FROGES

FUTSAL MARTINEROIS
 ETOILE FUTSAL FONTAINE
 COMMUNAUX SMH
 ASIG
 PLANET PHONE 38
 RIVOIS FUTSAL
 BRAGA

Président
 Jean Marc BOULORD

Secrétaire
 Jean CHAMBARD



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 04 Juillet 2017

Présents : A. Brault/L. Mazzoleni/ F. Agaci /G.Bouat/ D. Marchal / M. Hesni/B.Buosi C. Maugiron/ J. Chambard

Excusé : D. Guillard

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

U15 A 11

Courrier : CROSSEY / MARTINEROIS lu et noté

Date butoir des engagements en D1 ET D2 le 24 juillet 2017 et pour la D3 le 4 septembre 2017.

Descente en D3 : (1° division) CHIRENS 1 / DOLOMIEU 1 / MURETTE 3 /FORMAFOOT BIEVRE 1 /VOREPPE 1

Montant en D2 : (promotion excellence) ST MARTIN URIAGE 1/ MANIVAL 2/ MARTINEROIS 1/ COTE ST ANDRE 2 /CROSSEY 1 / ECBF 1 / BOURBRE 1 / VILLEFONTAINE 1 / CVL 38 1/ BEAUVOIR 1/

EYBENS 3 finissant 1) de la poule C ne pouvant monter, car l'équipe 2 est en D2. BEAUREPAIRE est donc repêché à ce niveau par application de l'article 3 alinéa 5 des règlements des championnats des jeunes.

Les pré- engagements sont ouverts.

U17

Courriers Clubs : Faramans, Jarrie-Champ, Groupement Isère Rhodanienne, Mistral, Domarin, La Murette, Mos-3Rivières

Faramans se déclarant en inactivité pour la saison 2017/2018

Echirolles 2 étant relégué en D2, cela entraîne la relégation d'Echirolles 3 en D3. De ce fait Jarrie Champ est maintenu en D2

MOS-3Rivière, La Murette, Domarin, Groupement Isère Rhodanienne, vos demandes sont en attente

Courrier de Pont de Claix : Il faut faire monter en D2, les 2 meilleurs seconds de D3 à savoir Voreppe et Vezeronce-Huert. Le classement de votre équipe ne permet pas de satisfaire votre demande.

Les pré- engagements sont ouverts.

U19

Les pré- engagements sont ouverts.

Courriers clubs : La Murette, Gières

Gières vous pouvez engager votre équipe U19 sur Footclubs dans nouvelle équipe

SENIORS

Rectificatif : D3 Martinerois 2 est maintenu, Isle d'Abeau 2 descend en D4

Courrier de Miribel : concernant les jumelages et alternances, nous vous rappelons que ces demandes doivent être formulées par footclubs au moment de l'engagement. Votre demande est à l'étude

Courrier d'ECBF : souhaitant engager leur équipe réserve en D5 au lieu de D4. Accord de la commission

Courriers de Rives : souhaitant engager leur équipe fanion en D3 dans le secteur Sud Isère. Demande à l'étude de la commission

Courrier de St Cassien : souhaitant engager leur équipe 2 dans le Nord Isère. Demande à l'étude de la commission

Courrier de Sassenage : souhaitant que leur engagement de leur équipe 2 se fasse sur le Nord Isère .Demande à l'étude de la commission

Courrier de Brézins et Crémieu : désengageant leurs équipes seniors pour cette saison. Mises en inactivité seniors transmises à la Ligue

Les Co- Présidents
L.Mazzoleni / F. Agaci

Le Secrétaire
J. Chambard

COMMISSION TECHNIQUE

mardi 4 juillet 2017

STAGE PERFECTIONNEMENT U14 (joueurs nés en 2003)

LISTE DES JOUEURS CONVOQUES

Dates : du MARDI 29 AOÛT 2017 - **RDV 9H00**
au MERCREDI 30 AOÛT 2017 - **Fin 17H00**
Lieu : Le Manoir aux Lauzes - AFRAT
314 Chemin du Manoir - 38880 AUTRANS

	NOM	PRENOM	CLUB
1	RIBOULET	PAUL	AC SEYSSINET
2	PERIN	GIULIANO	AC SEYSSINET
3	GOUBET	CLEMENT	CHARVIEU
4	ANGELI	MATHEO	CÔTE ST ANDRE
5	HOUOT	ALEXANDRE	CÔTE ST ANDRE
6	BRICK	ILIAN	CÔTE ST ANDRE
7	BENABDELAZIZ	NABIL	FC 2A
8	PELLISSIER ROIDOR	CLEMENT	FC CROLLES BERNIN
9	SCATAMACCHIA	ALESSIO	FC ECHIROLLES
10	RAYNAUD	JALLAL	FC ECHIROLLES
11	DOLGAN	ALPER	FC ECHIROLLES
12	NBUMGU	GRACE	FC SEYSSINS
13	NKULU BONDO	DANIEL	FCBJ
14	MAMPUNA	PRECIEUX	FCBJ
15	GUILLET	REMY	FCBJ

L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



PV N° 349 JEUDI 6 JUILLET 2017

16	DIDOUCHE	SOFIEN	FCBJ
17	GRANGER	GREGOIRE	FCBJ
18	BOUYADEL	MAERE	GF38
19	OTMANI	SAMIR	GF38
20	MODESTE	ROMAIN	GF38
21	ARGOUD	THEO	GF38
22	BEN ABDESSATAR	AKRAM	GF38
23	BOUAZIZ	AMINE	GF38
24	ALLEGRET	TIDJI	GF38
25	BOUTAIBA	SAMI	IDA
26	LEGENDRE	FLORIAN	FCBJ
27	BLEYS	JUSTIN	LA MURETTE
28	EYSSERIC	MATHIS	MOS
29	HADJERASS	MERWANE	OC EYBENS
30	KAZADI WA KAZADI	CEDRICK	OC EYBENS
31	MICHALLAT	MAXENCE	OC EYBENS
32	MEILLAT	ENZO	FCBJ
33	PAILLER	ETIENNE	US CHATTE
34	YESSAAD	CHEMSSEDINE	US GIERES
35	RICHARD VIGNOT	MATHYS	LA MURETTE
36	FERKOUS	YLIES	FC ECHIROLLES
37	RIVET	KYLIAN	DOMARIN
38	ADULU HAMMANI	FORTUNE	FC 2A
39	ZAGHOUANI	RAYENE	GF38
40	BEGAG	ANIS	GF38

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Mardi 4 Juillet 2017

PRESIDENT : CHASSIGNEU GUY

Membres Commission : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN - TOUILLON JEAN FRANCOIS

Infos Commission Saison 2016/2017 : Vous pouvez joindre la Commission
Le lundi de 10h à 11h30. Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à: terrains@isere.fff.fr

Courriers envoyés :

- CLUBS : SUD-ISERE - US ST PAUL de VARCES
- MAIRIE : ST PAUL de VARCES

Courriers reçus :

- CLUBS : LES AVENIERES - US ST PAUL de VARCES
- MAIRIES : LA VERPILLIERE - NOTRE DAME de MESSAGE

ECLAIRAGE : Confirmation à prévoir : ST MARTIN D'HERES (Stade Auguste DELAUNE) – Info Mairie reçu à
prévoir début Septembre.

- Confirmation : LA MURETTE Stade LOUIS JALLUD – NNI 382700101

Niveau E5 – 145lux – CU 0.71 – Emini/Emaxi 0.42 – Classement jusqu'au 26 juin 2018.

TERRAINS : Visite installations : - St PAUL de VARCES Lundi 10/07/2017

- LA VERPILLIERE Mercredi 12/07/2017

CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

La Commission des Terrains et Installations Sportives rappelle le souhait d'être consultée en amont des projets (terrains, vestiaires, club house, éclairage ...), elle permet d'éviter des non conformités, de faire en sorte que les objectifs des porteurs de projets soient atteints. La CDTIS se tient à votre disposition pour vous conseiller sur la réglementation et la mise en conformité de vos installations.



- Tous les clubs évoluant dans les différents championnats du District, doivent posséder des installations sportives correspondant à la réglementation de l'article 40 ci-dessous. Il est demandé aux Présidents de clubs de se rapprocher de la CDTIS afin d'étudier la mise en conformité de leur installation sportive. Urgence pour les clubs de D2 et D3.
En cas d'accession au niveau supérieur de compétition, la mise en conformité conformément au Règlement des terrains devra être réalisée dans les 3 années civiles (renouvelable chaque année) qui suivent l'accession.
Le délai prévu en ce cas fera l'objet d'un échéancier entre le propriétaire de l'installation sportive et la FFF, signé par les deux parties dès la première année d'accession.

Ci-dessous la liste des Terrains et Installations Sportives dont la confirmation de classement sera effectuée en 2017. La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs et les Mairies concernés.

FONTAINE	STADE MAURICE THOREZ	381690101	Niveau 5	
MORESTEL	STADE MUNICIPAL	382610101	Niveau 5	
NOTRE DAME de MESSAGE	STADE JO PIARULLI	382790101	Niveau 5	28/03/2017
POLIENAS	STADE DE LA MARCOUSSE	382100101	Niveau 5	
SALAGNON	STADE MUNICIPAL	384670101	Niveau 5	En prévision sur 07/2017
ST EGREVE	STADE BALESTRAS 3	383820103	Foot à 11 SYE	Tests avt 30/06/17
ST GENIX SUR GUIERS	STADE DE LA FORET	732360101	Niveau 5 SYE	Tests reçu OK
ST MARTIN D'HERES	STADE AUGUSTE DELAUNE	384210201	Niveau 5 SYE	
ST MARTIN LE VINOUX	STADE INTERCOMMUNAL	384230201	Niveau 6 SY	
ST VERAND	SATADE JM VARLOTAUX	384630101	Niveau 5	19/05/2017

Rappel : Les confirmations de classement des installations sportives se font **tous les 10ans**.
Pour les terrains synthétiques, les tests de qualités sportives doivent être réalisés **tous les 5ans**
Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques :

- LABOSPORT France – 72100 LE MANS : <http://labosport.fr/contact-us/labosport-france>
- NOVAREA – 28000 CHARTRES : <http://novarea-tec.com/contact.html>
- C2S – 38070 ST QUENTIN FALLAVIER : <http://www.c-2-s.fr/contact.php>

Dans le cadre du Règlement de la FFF et selon le code du Sport (art.L.131.16), une installation utilisée pour l'organisation d'une manifestation ouverte à ses licenciés(es) en compétition officielle doit être classée. Il a été établi des niveaux de classement en correspondance avec le niveau de compétition recommandée suivant les RG du District de l'Isère (art. 40)

Art 40.1 : Les Installations Sportives des clubs opérant en **D1** et **D2** seniors masculins du District de l'ISERE doivent être classées de **Niveau 5**.

Note : Les Installations Sportives des clubs jouant à onze en D1 féminine ainsi qu'en U19, U17, et U15 garçons doivent être classées de **Niveau 5**.

	Correspondance Compétition Seniors masculins	Compétition Seniors féminines ainsi que U19 / U17 / U15 garçons
Niveau 5	D1 – D2	D1
Niveau 6	D3 à D6	D2 – D3
Niveau Foot à 11	Autres	
4 Niveaux pour les terrains de football réduit	Foot A8, Foot A5, Foot A4, Foot A3	

« *FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR F.A.F.A* »

Présents : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

Courrier reçu : Mairie MENS

A l'attention des Mairies et des Clubs, un projet est à l'étude sur votre commune concernant les Installations Sportives – L'Emploi – Le Transport : le porteur du projet peut prendre contact auprès de la **Commission FFAFA du District** pour avis et préparation de votre dossier.